

Accéder à votre banque à distance

Par Internet

- Cyberplus consultation
Consultation de votre compte sur internet - *par mois*
- Cyberplus Standard
Gestion de votre compte sur internet - *par mois*
- Cyberplus Complet (standard + bourse)
Gestion globale de votre compte sur internet
(y compris bourse) - *par mois*

Par Internet - Jeunes moins de 25 ans

- Cyberplus Standard
Gestion de votre compte sur internet - *par mois*
- Cyberplus Complet (standard + bourse)
Gestion globale de votre compte sur internet
(y compris bourse) - *par mois*

Consultation image chèque par internet - *par image consultée*

Par Téléphone

- Phonazur - Consultation de vos comptes par téléphone

Appel **0 892 890 006** (Frais téléphonique : 0,34 €/min)

- SMS + 6 11 10
Consultation de votre compte par SMS (0,35 € par envoi)
- Moviplus : vos comptes sur téléphone mobile
5 messages par semaine - *par mois*

Par Fax

- Turbo Fax : le relevé de compte sur votre télécopieur
Plusieurs périodicités au choix - *Min./Max.*

Autres produits et services

Convention de relation

- Convention de relation ÉQUIPAGE - *hors options*
Plusieurs formules au choix. *Par trimestre - Min./Max.*

Convention de relation - Jeunes moins de 25 ans

- Convention de relation EQUIPAGE HORIZON - *hors options*
Plusieurs formules au choix. *Par an - Min./Max.*
- Convention de relation PASS POP - *hors options - par an*

Location de coffres

Prix annuel, défini en fonction du volume du coffre et du niveau de garantie. Plusieurs capacités au choix, jusqu'à 205 dm³

- Avec assurance jusqu'à **10 672 €** - *Par an - Min./Max.*
- Avec assurance jusqu'à **76 225 €** - *Par an - Min./Max.*

Succession

- Frais d'ouverture d'un dossier de succession
 - Avoirs jusqu'à **7 600 €**
 - Avoirs de **7 600 € à 50 000 €**
 - Avoirs supérieurs à **50 000 €**

Autres

- Courrier adressé en Recommandé avec AR - *Min.*
- Crescendo : Gestion personnalisée de votre épargne - *par an*
- Relevé Patrimonial - *par an - Min./Max.*

Montant en €

1,00

3,00

6,00

1,50

4,50

0,50

5,24 / 14,10

12,22 / 71,84

0 / 23,00

7,45

33 / 80

116 / 337

85,00

200,00

750,00

7,75

22,99

18 / 48

Financer vos projets

Crédits et découvert en compte

Taux de base Banque Populaire Côte d'Azur au 01/09/08 : 7,35 %.

Les informations figurant dans cette rubrique ne constituent ni une autorisation de découvert, ni une offre de prêt.

Découvert en compte

Les intérêts débiteurs (ID) sont calculés prorata temporis à partir d'un taux déterminé en fonction du taux de base de la Banque sur 365 jours.
Barème général : taux de base + 7,55

- Etude et mise en place du dossier
- Commission de découvert 0,05 % sur le plus fort solde débiteur de chaque mois en valeur. Maximum la moitié du montant de l'intérêt débiteur.
- Perception forfaitaire par trimestre en cas de découvert moyen inférieur à **400 €** (arrêté ministériel du 16/09/86)
- Frais de port et d'arrêté

Prêt personnel

- Frais de dossier min. **50 €**
Le TEG est indiqué sur l'offre préalable.

Crédit immobilier à taux fixe ou à taux variable

Durée maximum 25 ans.

- Frais de dossier : 1 % du capital emprunté
Minimum **161 €**
+ Assurance décès PTIA - incapacité de travail
PTIA = Perte Totale et Irréversible d'Autonomie
- Prêt Épargne Logement
Taux du crédit = Taux de rémunération de l'épargne, hors prime, majoré de 1,5 % (prêt sur CEL) ou 1,7 % (prêt sur PEL), assurance non comprise.

Autres prestations

- Frais de traitement de délégation d'assurance
- Réaménagement ou modification de prêt ou renégociation du taux - *Min.*
- Réédition de tableau d'amortissement
- Changement de date d'échéance ou de n° de compte
- Demande de décompte de remboursement anticipé

Location avec option d'achat (LOA)

- Auto Azur
- Frais de dossier (min. **80 €** - max. **280 €**)

- Marine Azur
- Frais de dossier (min. **180 €**)

- Frais de dossier sans suite
- Transfert de dossier
- Impayé - min **54 €** - *par mois*

Montant en €

Gratuit

14,78

7,46

1 %

160,00

160,00

20,00

35,00

30,00

0,40%
du montant TTC

0,50%
du montant TTC

150

250

1,5%

Vous faites partie de l'Éducation Nationale (client CASDEN Banque Populaire), vous êtes fonctionnaire ou assimilé (client ACEF)

• Vous bénéficiez de nombreuses conditions privilégiées.

Pour en savoir plus :

- Le présent document reprend les tarifs applicables aux opérations les plus courantes en l'absence de dispositions particulières. Il n'est pas exhaustif et peut être modifié à tout moment dans le cadre des textes en vigueur.
- Des carnets de remises de chèques pré-imprimés sont mis gratuitement à votre disposition.
- Les retraits d'espèces effectués sur les automates Banque Populaire sont gratuits dans toute la France.
- Pour les tarifs des opérations internationales, se référer au dépliant concerné.

En cas de difficulté majeure concernant l'application de votre convention de compte...

la Banque Populaire Côte d'Azur a la volonté constante de vous apporter la meilleure qualité de service possible, toutefois des difficultés peuvent survenir. Votre premier interlocuteur est votre agence. En cas de difficulté majeure et en dernier recours vous pouvez saisir le Médiateur en transmettant votre demande écrite à notre siège, à l'attention de M. le Médiateur. Il a vocation à rechercher une solution amiable. Il exerce sa fonction en toute indépendance et vous répondra directement.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre conseiller.

Le site internet de la Fédération Bancaire Française : "les Clés de la Banque" (<http://www.lesclesdelabanque.com>) contient également de multiples informations sur vos droits et vos obligations, l'utilisation de votre compte, de vos moyens de paiement...



Siège social :
457, Promenade des Anglais
BP 241
06292 Nice Cedex 3
Téléphone : 04 93 21 52 00
Télécopie : 04 93 21 54 45
www.cotedazurbanquepopulaire.fr



Ce pictogramme identifie sur vos relevés de compte les opérations correspondant à vos frais bancaires. Afin de vous offrir une meilleure lisibilité sur nos tarifs, un récapitulatif de ces frais figure désormais en fin de votre relevé de compte.

PARTICULIERS

Tarifs des principales opérations et services de votre Banque au 1^{er} janvier 2009

Prix en Euros, exprimés taxes incluses lorsque celles-ci sont dues.



Banque et populaire à la fois.

Suivre le fonctionnement de votre compte

Les opérations courantes

- Ouverture d'un compte avec signature de la Convention de Compte
- Délivrance d'un RIB ou IBAN
- Enregistrement d'un changement d'adresse
- Relevé de compte :

- mensuel expédié à domicile
- édité sur automate
- duplicata demandé à l'agence

- Document conservé à l'agence - *par an*

- Recherche de document
- Photocopie - *par page*
- Recherche sur opérations - par mois recherché
- Clôture de compte :
- Dénonciation de compte joint

- Transfert de compte vers une autre Banque Populaire (tous types de comptes)

- Transfert de compte vers un autre établissement :

- PEP
- comptes épargne (PEL, CEL,)

- Frais de tenue et de fonctionnement de compte
- forfait trimestriel

Le forfait trimestriel est gratuit pour tous les clients détenteurs d'une Convention de relation Equipage.

- Commission de mouvement prélevée sur les opérations au débit du compte chèque sous déduction du montant des intérêts calculés au taux de 1% sur les nombres créditeurs du compte par trimestre

Les dates de valeur

- Versement espèces, retrait espèces, paiement chèque compensé hors étranger, virement : date de valeur = date de l'opération
- Remise de chèque : date de valeur = date de l'opération + 1 jour si dépôt après 12 h
- Achat CB en débit différé : date de valeur = dernier jour ouvré de chaque mois

Le Droit au Compte

C'est une offre groupée de prestations destinée aux clients qui n'ont pas de chéquier. Les conditions d'accès sont définies dans le cadre de l'article L 312-1 du Code Monétaire et Financier.

Protéger votre famille et vos biens

Assurance Vie - Assur BP Auto - Assur BP Habitat MAV (Multirisque des Accidents de la Vie)...

La souscription d'un contrat d'assurance est un acte important. Il est donc essentiel de bien connaître le niveau de couverture et les services associés à votre assurance. Votre conseiller Banque Populaire se tient à votre disposition pour vous guider dans le choix d'une assurance adaptée à votre situation et vous fournir toute information complémentaire nécessaire.

Utilisez vos moyens de paiement

Les cartes - *Tarif annuel*

- Carte Cirrus (à partir de 12 ans)
- Carte Point Argent
- Carte Aurore
- Carte Réserve Plus

Carte Bancaire Internationale, Carte Premier et Infinite : une réduction de 50 % est accordée à partir de la deuxième carte de même type sur le même compte.

- E-Carte Bleue
- Monéo
- Carte Visa Electron
- Carte Internationale à débit immédiat
- Carte Internationale à débit différé
- Carte Visa Premier
- Carte Infinite

Les services liés à votre carte

- Sécuriplus :
 - Assurance perte et vol des moyens de paiement - *par an*
 - 2^{ème} Adhérent sur le même compte - *par an*
- Réédition du code confidentiel - Création ou refabrication carte en urgence
- Frais d'opposition sur carte pour perte ou vol

Paiement par carte bancaire à l'étranger

- Paiement - *en euros en zone SEPA* - *autre devise ou autre pays*
- Retrait DAB - Retrait guichet - *en euros* - *autre devise* - majoré de 3,50 €

Retirer des espèces en France

- Retrait d'espèces à un Distributeur du Groupe Banque Populaire et Point Argent
- Retrait d'espèces à un Distributeur autre que Banque Populaire.
 - Carte Electron - Carte Cirrus
 - Carte Premier - Carte Infinite
 - autres cartes - jusqu'au 5^{ème} retrait mensuel - *par retrait*
 - “ “ - à partir du 6^{ème} retrait mensuel - *par retrait*
- Mise à disposition de fonds (auprès d'une autre Banque Populaire)

Autoriser un prélèvement sur votre compte

- Frais de mise en place d'une autorisation Exonération : établissements publics, organismes caritatifs et assimilés.
- Paiement par AVP ou TIP
- Frais d'opposition sur prélèvement ou TIP - *par semestre*

Emettre ou recevoir un virement

- Virement reçu
- Virement interne émis
- Eurovirement SEPA émis
 - occasionnel
 - occasionnel par internet
 - permanent

Utiliser un chéquier

- Dépôt d'un chèque sur votre compte
- Envoi de chéquier en recommandé avec AR - minimum
- Chèque certifié/chèque de banque
- Frais d'opposition sur chèque ou chéquier - *par semestre*

Les incidents liés aux chèques

- Lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Chèque remis revenu impayé autre que sans provision
- Chèque émis en période d'interdiction bancaire
- Forfait de rejet d'un chèque :
 - inférieur à 50€
 - égal ou supérieur à 50€
 - Les forfaits de rejet d'un chèque comprennent : les frais de rejet, l'envoi de la lettre d'injonction, la déclaration à la Banque de France, la délivrance d'un certificat de non paiement, le blocage de la provision pour régularisation, les frais de gestion de compte en interdiction bancaire, la demande de mainlevée d'interdiction bancaire.

Les incidents ponctuels de paiement

- Commission d'intervention pour provision insuffisante :
 - par opération
 - plafond mensuel / 18 opérations
- Mise en opposition d'une carte par la banque pour utilisation abusive
- Rejet d'un ordre de paiement Maximum :
- Frais par Saisie Attribution ou Avis à Tiers Détenteur
- Frais par Opposition Administrative
 - Maximum : 10 % du montant de l'opposition

Gérer votre portefeuille Boursier

Flux, transmission d'ordres

- Bourse France (Euronext Paris) : Actions, Trackers, Warrants

	Agence et Téléphone	via INTERNET	
		“Standard”	“Classic” LineDéfi
Minimum	18,00 €	14,00 €	Minimum 10,00 €
Ordre jusqu'à 8 000 €	1,20 %	1,00 %	0 à 10 000 € 0,55 %
Ordre supérieur à 8 000 €	1,00 %	0,80 %	de 10 000 € à 40 000 € 0,50 %
			> à 40 000 € 0,45 %
			Service de Règlement Différé (SRD)
Commission de Règlement Différé (CRD)	0,60 % prorata temporis le mois	0,60 % prorata temporis	
Frais de Prorogation	0,40 %	0,15 %	Minimum de 7,00 €

(*) tarif unique pour la Bourse France y compris pour les opérations sur Obligations, calcul par tranche cumulative.

Obligations : (Sauf LineBourse)	“Standard”	“Classic” LineDéfi
Minimum	18,00 €	14,00 €
Jusqu'à 90 000 €	0,70 %	0,60 %
De 90 000 € à 150 000 €	0,50 %	0,40 %
Au delà de 150 000 €	0,40 %	0,25 %

- Bourse Etrangère
 - Minimum par opération
 - Variable sur montant brut de l'opération
 - Courtage Broker - (*variable selon place*).
 - Flux sur OPCVM
 - OPCVM Groupe

Droits d'entrées/Sorties (*selon support*)

- OPCVM Externe - Zone Euro

Souscription/Rachat (*par ordre*)

Droits d'entrées/Sorties (*selon support*)

- Droits de Garde (*offre “Standard” et “Classic” Linedéfi*)
 - Valeurs diverses - minimum **32 €**
 - OPCVM + Emprunts Groupe Banque Populaire - minimum **18 €**
 - FCP BPCA “Côte d'Azur court Terme” - Parts sociales “BPCA”
 - Droits de Garde offre “Trader Actif” Linebourse (*Trimestriel*)
 - Variable sur encours portefeuille - 0,050 % ltrim. soit 0,20 % l'an
 - Minimum 20 € ltrim. soit 80 € l'an
 - Maximum 200 € ltrim. soit 800 € l'an
 - Spécial tarif jeune (25 ans inclus) - minimum de 10 € ltrim. soit 40 € l'an

Droits de Garde : -10 % de réduction pour tous les sociétaires BPCA

- Autres Opérations sur Titres
 - Plan d'Épargne en Action - PEA
 - Frais de gestion PEA (*annuel*)
 - Frais de gestion PEA Privilège - *minimum 80 €*
 - Inscription de titres non cotés sur PEA
 - Transfert de portefeuille
 - Transfert sortant hors groupe - *minimum 50 € - (par ligne)*
 - Autres opérations sur titres (OST)
 - Attribution (*par opération*)
 - Souscription (*sur montant brut*) - *maximum 8 €*

- Opérations sur l'Or
 - Achat / Vente - *minimum 20 € (Taxe fiscale à la vente en sus : 8 %)*
 - Mise sous sac plombé
 - Document d'authentification (*bulletin d'essai*)

Pour connaître l'exhaustivité de nos tarifs Epargne Financière, veuillez vous rapporter aux plaquettes spécifiques disponibles auprès de votre conseiller clientèle en agence.